

ECHASSE BLANCHE

Himantopus himantopus



Directive Oiseaux

Code : A131
Annexe I

Berne : annexe II
Bonn: annexe II
Espèce protégée

ECOLOGIE

DESCRIPTION :

Longueur : 35 à 40 cm

Plumage noir et blanc, longues pattes rouges et un bec fin droit et noir. Importance du noir sur la tête variable d'un individu à l'autre. Femelle légèrement plus terne.

REPRODUCTION :

Une ponte déposée dès la mi-avril de 3-5 œufs. Incubation de 22 à 25 jours. L'élevage des jeunes dure en moyenne entre 22 et 25 jours.

BIOLOGIE :

Espèce migratrice, visiteuse de fin mars à courant octobre. Hiverné en Afrique tropicale. L'espèce est grégaire, tant en période de nidification que le reste de l'année. Le meilleur succès de reproduction est atteint quand les oiseaux forment des colonies. Les adultes peuvent lutter conjointement contre les prédateurs en les houspillant.

ALIMENTATION :

Régime alimentaire composé d'insectes et de leurs larves, mais aussi de crustacés et de mollusques.

HABITAT

L'échasse fréquente les zones humides littorales telles que lagunes, anciens marais salants mais aussi les prairies inondées et dépressions humides des marais arrière-littoraux. Elle fréquente parfois des marais doux intérieurs, notamment les prairies alluviales inondées, des zones de marnage en bord d'étangs, voire des stations de lagunage.

Le nid est installé au sol. Il s'agit d'une simple dépression installée sur un petit îlot, parfois dans la zone de marnage d'un point d'eau. Toute augmentation soudaine du niveau d'eau peut entraîner la perte totale des couvées d'une colonie.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'espèce niche dans le pourtour méditerranéen et le long de la façade atlantique. Quelques colonies s'installent jusqu'aux Pays-Bas.

En France, le littoral méditerranéen et la façade atlantique entre Gironde et Bretagne concentrent l'essentiel de l'effectif.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

Le statut de conservation de l'espèce est favorable en Europe. La population nicheuse est estimée à 37 000 - 64 000 couples.

En 2007, la population française était de 1 700 à 3 600 couples dont près de 50 % nichent le long du littoral atlantique.

En Poitou-Charentes, l'espèce ne niche qu'en Charente-Maritime. Sur la période 2008-2010, la population départementale a varié entre 470 et 540 couples.



Echasse blanche sur son nid.



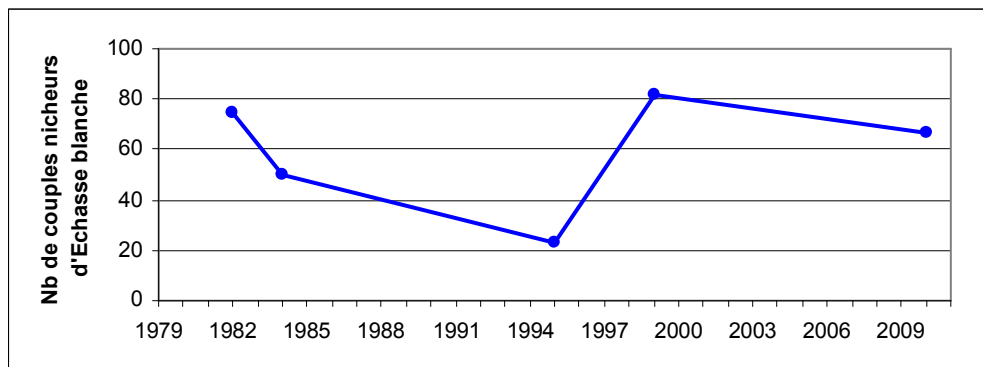
Répartition de l'Echasse blanche.



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ÎLE D'OLÉRON

ÉTAT DES POPULATIONS

Dans le site « Marais et estuaire de la Seudre, île d'Oléron », les effectifs d'Echasse blanche fluctuent sensiblement d'une année sur l'autre.



Avec 67 couples nicheurs en 2010, la population demeure fragile. Son statut de conservation est préoccupant car l'espèce ne possède pas de site de reproduction stable.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Présence de nombreux bassins, de physionomie variée, riches en insectes et en petits arthropodes ;
- Présence de vastes secteurs en rive droite où l'exploitation des bassins est très extensive ;
- Existence de populations nicheuses proches (marais de Brouage, d'Oléron notamment) facilitant d'éventuels échanges entre colonies.

FACTEURS DÉFAVORABLES

- Intensification des bassins ostréicoles et disparition des anciennes salines ;
- Gestion hydraulique subissant de brusques variations de niveaux ou des assècs trop précoces ;
- Piétinement des pontes par le bétail ;
- Destruction importante des nichées par manque de sites de reproduction hors de portée des prédateurs.

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Favoriser une gestion hydraulique adaptée aux exigences des larvo-limicoles sur les bassins en déprise ;
- Créer des îlots de nidification ou restaurer les îlots existants ;
- Sur les sites de reproduction, mettre en place un calendrier de pâturage pour éviter le dérangement des colonies et limiter les risques de piétinement des couvées (éventuellement poser des exclos temporaires autour des colonies) ;
- Limiter les restructurations foncières se traduisant par une modification profonde et une simplification de l'ancien marais salicole ;
- Limiter au maximum les facteurs de dérangement autour des colonies (battues au ragon-din par ex).

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

L'espèce bénéficie de la protection induite par les acquisitions foncières du CREN et du CELRL en marais de Seudre. Ces acquisitions ne concernent que quelques couples et ne garantissent pas la sauvegarde de l'espèce à long terme sur le site.

BIBLIOGRAPHIE

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (sous presse) - *L'Echasse blanche*. La Documentation française.
- Delaporte P., 1997—*Création et restauration d'un milieu aquatique saumâtre à salé pour la reproduction de l'Echasse blanche et de l'Avocette*. Cahier des réserves naturelles. LPO, 8 p.
- Delaporte P., Robreau H., 1999 — *Echasse blanche in Rocamora G., Yeatman-Berthelot D.—Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Population. Tendances*. SEOF—LPO, Paris, 598 p



Le nid de l'échasse n'est qu'une petite cuvette, vite noyée en cas de montée des eaux.



L'Echasse, bien que d'allure fragile, est un migrateur au long cours. Elle hiverne en Afrique.



Les dépressions humides végétalisées sont particulièrement riches en proies.

Crédits photographiques :
Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT (LPO)

Rédaction et mise en page :
Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO